

Luttes au travail

DOSSIER COORDONNÉ PAR
ANNIE COLLOVALD,
NATHALIE ÉTHUIN,
LAURENT WILLEMEZ

en avril et mai 2010, huit semaines de grèves chez Fralib, une filiale d'Unilever implantée à Aubagne : les salariés y fabriquent des sachets de thé et réclament une plus juste répartition des profits de l'entreprise. Pour financer les 200 euros d'augmentation de salaires revendiqués, les syndicalistes avaient calculé qu'« une petite progression de la part de salaires de 2 centimes d'euro, sur les boîtes de 25 sachets de thé »¹ suffisait ! Si cette lutte n'a pas fait la Une des médias dominants, d'autres conflits du travail ont été largement médiatisés dernièrement : la récente grève de quinze jours à la SNCF bien sûr mais aussi celle des producteurs de lait, le conflit des « Conti », des « Total », les grèves des travailleurs sans-papiers, celles des enseignants-chercheurs, des personnels des hôpitaux publics. Les grèves et les conflits sociaux se déclinent au pluriel : dans le secteur privé et public, dans différentes catégories du salariat, ouvriers, employés, cadres ou intérimaires, dans toutes les générations... « La lutte continue » donc et comme l'analysent les auteurs du livre du même nom², les conflits au travail ne se résument pas aux situations les plus dramatiques et les plus médiatisées à l'occasion des fermetures d'entreprises mais couvrent un large spectre de revendications liées aux conditions, au sens et aux rémunérations du travail. La crise financière contribue d'ailleurs à mettre au cœur des débats la question longtemps occultée de la répartition des richesses produites par les travailleurs. Bref, on assiste indéniablement à un regain des conflits du travail, des résistances³ et des luttes salariales et nul doute que Nicolas Sarkozy ne se risquerait plus aujourd'hui à affirmer, comme en juillet 2008, que « lorsqu'il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit ».

Les articles réunis dans ce dossier s'appuient sur des recherches en cours sur des conflits salariaux, qui sont autant de manifestations du renouveau des travaux de sciences sociales sur le travail et sa dimension conflictuelle⁴. Les auteurs analysent des luttes au travail, dans divers univers professionnels, qui se distinguent tant sur le plan des activités qu'au niveau de la structuration syndicale. C'est donc une logique du zoom qui est privilégiée et non

1. Mehdi Fikri, « Dure fin de grève chez Fralib », *L'Humanité*, 5 mai 2010

2. Sophie Bérout, Jean-Michel Denis, Guillaume Desage, Baptiste Giraud, Jérôme Pelisse, *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Éditions du Croquant, 2008.

3. Stephen Bouquin (dir.), *Résistances au travail*, Syllepse, 2008.

4. Voir le dossier coordonné par Baptiste Giraud et Yasmine Siblot, « Conflits au travail », *Politix*, n°2, 2009 et Sophie Bérout, Paul Bouffartigue (dir.), *Quand le travail se précarise : quelles résistances collectives ?*, La Dispute, 2009.

une vue d'ensemble des mobilisations au travail. La focale est centrée sur les protestations liées aux conditions de travail, sur les modes d'action, les ressources qui peuvent favoriser l'action collective ou au contraire les contraintes qui pèsent sur les salariés dans leur entreprise de contestation. Ces enquêtes de terrain permettent de nourrir la réflexion politique sur les conditions de possibilité de mobilisations sur des bases professionnelles et sur les raisons de leurs relatifs succès ou échecs. Sans prétendre à l'exhaustivité, il s'agit d'éclairer des processus généraux en partant d'exemples locaux et circonstanciés de luttes menées par des salariés certes différents, mais dont les revendications et parfois les modes d'action sont proches. Un article de Sophie Béroud et Baptiste Giraud sur le mouvement des transports en commun lyonnais analyse les modalités par lesquelles les militants tentent de contourner les contraintes liées à la loi « sur le service minimum ». Au nom de « la continuité du service public », les salariés des transports « publics » doivent se déclarer grévistes 48 heures à l'avance. Les deux auteurs montrent en quoi cette loi de 2007 a créé un flou juridique qui a contribué à modifier les stratégies des militants syndicaux face à celles mises en œuvre par les directions d'entreprise. La lutte des travailleurs intérimaires sans papiers s'est également jouée en partie sur le terrain juridique. C'est ce que montrent les chercheurs du collectif Asplan en analysant notamment la variété des arguments juridiques utilisés pour qualifier les grèves et les occupations des agences d'intérim à Paris en 2009. Selon que les juges voient dans ces occupations un mode d'action dans un conflit du travail ou privilégient le statut de sans-papiers revendiquant leur titularisation, ils ne qualifient pas juridiquement l'action de la même façon. Cette lutte des travailleurs sans-papiers pose deux enjeux politiques et syndicaux majeurs : au nom de quoi les sans-papiers revendiquent-ils leur régularisation ? Comment les intérimaires, dispersés dans des lieux de travail éclatés, peuvent-ils créer un collectif d'action et exercer leur droit de grève ? C'est cette dernière problématique qu'explore Sébastien Grollier en analysant les difficultés de la structuration syndicale pour les travailleurs temporaires au sein de la CGT. L'existence d'une union syndicale de l'intérim au sein de la CGT n'a pas résolu les nombreux problèmes pour harmoniser les revendications des salariés « stables » et des intérimaires et pour que ceux-ci puissent véritablement faire valoir leurs droits syndicaux. L'analyse des stratégies syndicales est également centrale dans l'article de Corinne Delmas et Jean-Robin Merlin sur l'observatoire du stress et des mobilités forcées à France Télécom. Les auteurs éclairent les conditions et les modalités d'une alliance improbable entre les militants de Sud-PTT et de la CFE-CGC qui ont été à l'initiative de la création de ce réseau de contre-expertise visant à revendiquer d'autres conditions de travail dans cette entreprise devenue emblématique du management néo-libéral. En étudiant la grève des ouvrières de Chantelle à Nantes dans les années 1980, Ève Meuret-Campfort met l'accent sur « les luttes dans la lutte » qui opposent les militantes de la CGT et celles de la CFDT sur le genre, à tous les sens du terme, du conflit. Enfin, l'article de Bertrand Geay sur le mouvement des enseignants-chercheurs de 2009 insiste lui aussi sur les différences voire les divergences de stratégies d'action qui peuvent se révéler au cours d'un long conflit. Si de nombreux ingrédients étaient réunis pour que le conflit éclate et mettent en suspens les traditionnelles lignes de fracture du milieu universitaire, celles-ci ont dans un premier temps nourri des modes d'action variés mais ont très vite contribué à lézarder la dynamique inter-catégorielle, interdisciplinaire et intersyndicale des premières semaines de conflits. ■